

## LES NOMS DE BAPTÊME EN PROVENCE AU BAS MOYEN ÂGE COMPLÉMENT D'ENQUÊTE

Louis Stouff terminait l'article qu'il consacrait dans cette revue en 1999 aux noms de baptême à Arles entre 1200 et 1500 en souhaitant « qu'entre le pays de Nice et la ville d'Arles des études permettent de voir la situation dans la zone intermédiaire de la basse Provence<sup>1</sup> ». Je vais tenter de répondre à ce vœu en exploitant quelques sondages. Comme Louis Stouff, et pour les mêmes raisons, je limiterai l'investigation aux seuls prénoms masculins.

Je retiendrai principalement le cas de deux villes assez bien servies par la documentation. Aix-en-Provence pour laquelle nous disposons de cinq documents entre 1337 et 1455. D'une part, deux dénombremens fiscaux : la levée de l'albergue en 1337 (1168 noms) et en 1455 (540 noms). Cet impôt comtal est perçu dans la seule ville comtale et ne touche ni les nobles, ni les notaires et hommes de loi, ni les juifs, ni les pauvres qui en sont exempts<sup>2</sup>. D'autre part, la liste, contenue dans un registre des archives communales, le *liber compensationum*, des personnes à qui le trésorier de la ville a remboursé en 1394 les sommes prêtées à l'occasion d'un emprunt, vraisemblablement forcé, levé lors du siège de Meyrargues l'année précédente (770 noms)<sup>3</sup>. Ici les notaires, juristes et nobles figurent et la totalité de la ville est concernée. Enfin, deux relevés extraits des testaments dictés entre 1401 et 1450, reflétant eux aussi la diversité de la population, répartis par tranche de 25 ans, soit respectivement 440 et 423. Autre ville, Digne, cité pour laquelle nous pouvons utiliser cinq listes d'habitants : deux relevés de participants à des parlements

---

1. Louis STOUFF, « Pierre, Jean, Guillaume et les autres. Les noms de baptême à Arles 1200-1500 », *Provence historique*, 1999, p. 493.

2. A.D.BDR B 1590 et B 1617. Sur l'albergue cf. Edouard BARATIER, *La démographie provençale du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1961, p. 22-24.

3. A.C. Aix CC 272. Cf. Noël COULET, *Aix en Provence. Espace et relations d'une capitale (milieu XIV<sup>e</sup> s - milieu XV<sup>e</sup> s.)*, Aix, 1988, p. 105-106.

publics tenus respectivement en 1302 (153 noms) et 1342 (301 noms)<sup>4</sup> ainsi que les listes de contribuables fournies par les allivements de 1399 et 1430 et par le cadastre de 1408<sup>5</sup>. Le caractère médiocre pour ces deux villes de la documentation antérieure au début du XIV<sup>e</sup> siècle ne nous permet pas d'analyser la période des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, pourtant cruciale pour l'évolution des noms de baptême comme le laissent percevoir les relevés publiés par Louis Stouff en annexe de son article et comme l'ont montré de nombreux travaux<sup>6</sup>. Le polyptique de l'archevêque Pons rédigé à la fin du XI<sup>e</sup> siècle fournit, certes, pour Aix un horizon de référence, mais bien insuffisant<sup>7</sup>.

Par ailleurs j'ai constitué, de manière plus aléatoire, un échantillon d'une trentaine de listes de prénoms à partir de procès-verbaux d'assemblées d'habitants, de cadastres ou allivements ou de dépouillements sériels de testaments dont on trouvera les références en annexe. Le choix ainsi effectué couvre assez largement l'espace provençal<sup>8</sup>.

#### PRÉNOMS DOMINANTS

Le premier point mis en évidence par Louis Stouff est le caractère dominant d'un petit nombre de prénoms, une dizaine au maximum, qui sont portés par la majeure partie de la population. À Arles, entre 1271 et 1459-61, les 5 prénoms les plus choisis désignent entre 50 et 64 % et les 10 prénoms les plus choisis entre 67 et 81 % des hommes dénombrés. La même concentration s'observe à Aix comme à Digne. Les 5 prénoms dominant à Aix dénomment entre 51 et 66 % des individus<sup>9</sup> et à Digne, où la concentration est un peu moins marquée, la proportion varie entre 47 et 58 %<sup>10</sup>. Un comptage effectué sur 18 dépouillements à travers la Provence entre 1297 et 1453, de Salon à Grasse et de Marseille à Barcelonnette<sup>11</sup> révèle que ce pourcentage

4. Firmin GUICHARD, *Essai historique sur le cominalat dans la ville de Digne*, Digne, 1846, tome II, p. 98-99 et 267-270.

5. AD AHP BB30/CC30, document dépouillé par Nicole LAPEYRE, « Digne et sa zone d'influence d'après le cadastre un livre d'estime de 1407 ». La décision d'entreprendre ce registre datant de la fin de l'année 1407, il a vraisemblablement été réalisé en 1408.

6. Par exemple pour le Languedoc, l'important article de Jean-Louis BIGET, « L'évolution des noms de baptême en Languedoc au Moyen Âge (IX<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) », dans *Cahiers de Fanjeaux* 17, Toulouse, 1982, p. 297-341.

7. Édité par le baron du ROURE, *Revue historique de Provence*, n° 12 décembre 1890, p. 361-374.

8. À l'exception de la Provence orientale pour laquelle on se reportera à Alain VENTURINI, « Les noms de baptême de Nice et du pays niçois XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle », dans *Le peuple des saints, Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1985, p. 179-187.

9. 66 % en 1337, 51,29 % en 1394 (on n'a retenu qu'un des deux prénoms classés 5<sup>e</sup> ex-aequo), 51,36 % en 1401-25, 53,52 % en 1426-50 et 53,70 % en 1455.

10. 47,59 % en 1302 (on n'a retenu que deux des trois prénoms classés 4<sup>e</sup> ex-aequo), 50,16 % en 1347 (on n'a retenu qu'un des deux prénoms classés 5<sup>e</sup> ex-aequo), 58,31 % en 1399, 55,49 % en 1408 et 56,05 en 1430.

11. Barcelonnette 1297, Aubagne 1300, Salon 1304, Sisteron 1327, Trets 1332, Rognes, 1338, Moustiers 1344, Grasse 1350, Marseille 1352-76, Apt 1348-1500, Tourves 1375, Pertuis

fluctue entre 45 % et 66 %, avec une prépondérance de la tranche 50-60 %, deux sites se situant très légèrement au-dessous de 50 %<sup>12</sup> et trois avoisinant les deux tiers des personnes recensées<sup>13</sup>. Les données ainsi obtenues qui rejoignent l'exemple arlésien font ressortir une concentration comparable à celle que l'on a pu mettre en évidence en Provence orientale, 54,26 % au XIV<sup>e</sup> siècle et 49,02 % au XV<sup>e</sup> siècle dans le comté de Nice, et moins accusée que dans le Limousin à en juger par les chiffres tirés des registres notariés de Saint-Léonard de Noblat, toujours au dessus de 60 % de 1371 à 1432<sup>14</sup>. Les données arlésiennes montrent un certain desserrement de cette concentration puisque les pourcentages des attributions des 10 prénoms les plus fréquents calculés pour les 8 échantillons considérés entre 1271 et 1459-61 dessinent une courbe globalement descendante entre 81,64 % et 67,44 %. Il en est de même à Aix, avec une diminution de 87 % à 73 % entre les deux levées d'alberge<sup>15</sup>. Il n'en va pas de même pour Digne où la tendance est plutôt à la hausse, de 70 à 78 %<sup>16</sup>. Faute d'autres séries, il n'est pas possible de départager ces deux modèles.

#### PRÉNOMS GERMANIQUES

Le second fait qui ressort de l'analyse proposée par Louis Stouff est le très fort recul au cours de la période envisagée des prénoms d'origine germanique. Les 5 noms d'origine germanique les plus usités à Arles passent entre 1271 et 1459-61 de 41,85 % à 12,27 % avec une forte accélération de la courbe descendante entre 1271 et 1319 (de 41,85 % à 22,88 %). Le même phénomène s'observe à Digne où les cinq premiers prénoms d'origine germanique chutent entre 1304 et 1430 de 40,40 % à 14,62 %<sup>17</sup>. Il en va de même à Aix, même si ici les noms germaniques ont conservé plus longtemps leur importance puisqu'en 1337 ils désignent encore 48,52 % des hommes. Mais le même déclin les conduit à ne représenter finalement que 11,91 % en 1455<sup>18</sup>. Un comptage opéré sur 27 dépouillements effectués entre 1217 et 1455 confirme ces résultats et les inscrit dans une tendance régulière à la baisse. Entre 1217 et 1300, dans 5 de ces relevés sur 8, les 5 premiers noms germaniques désignent entre 46 et 59 % des hommes recen-

1399, Marseille 1400-1430, Apt 1400-1450, Manosque 1416 et 1435, Besse-sur-Issole 1445, Salon 1453.

12. Apt, testaments 1348-1400 47,50 % et Salon fragment de cadastre 1453 49,59 %.

13. Aubagne, parlement public 1300, 66,78 % ; Trets, parlement public 1332 65,91 % ; Rognes, parlement public 1338, 66,63 % ;

14. Jean-Louis BIGET, *art. cit.*, p. 330 ; coll. *Léonard, Marie, Jean et les autres. Les prénoms en Limousin depuis un millénaire*, Paris, 1984, p. 56.

15. 1337: 87,45 % ; 1394: 77,72 % ; 1401-1425: 73,83 % ; 1426-1450: 72,99 % ; 1455: 72,99 %.

16. 1304: 70,74 % ; 1342: 72,72 % ; 1399: 74,40 % ; 1408: 74,49 % ; 1430: 78,19 %.

17. 1304: 40,40 % ; 1342: 32,22 % ; 1399: 22,75 % ; 1408: 20,52 % ; 1430: 14,62 %

18. 1337: 48,62 % ; 1394: 32,84 % ; 1421-5 : 26,58% ; 1421-50 : 21,72% ; 1455: 11,91 %.

sés<sup>19</sup>. Entre 1304 et 1350, dans 4 relevés sur 6, cette proportion se situe entre 41 et 54 %<sup>20</sup>. Entre 1351 et 1400, dans 5 relevés sur 7 le pourcentage varie entre 30 et 37 %<sup>21</sup>. Enfin, entre 1400 et 1453, sur les 7 sites retenus cette proportion varie entre 20 % et 30 %<sup>22</sup>.

Un bon nombre de prénoms d'origine germanique n'ont plus qu'une existence résiduelle. Bérenger passe à Aix du 19<sup>e</sup> rang en 1337 au 20<sup>e</sup> entre 1401 et 1450, avec des pourcentages d'attribution qui, au mieux, atteignent 1,03 % et il ne figure plus dans les comptes de l'alberge de 1455. Il est absent à Digne dans toute la période considérée. Fouques qui occupe encore la 14<sup>e</sup> place à Aix en 1337, avec 1,28 % des attributions, se situe dans les autres relevés entre le 20<sup>e</sup> et le 24<sup>e</sup> rang, avec des pourcentages inférieurs à 1 %, pour disparaître, lui aussi, lors de la levée d'alberge de 1455. Il n'apparaît qu'une fois à Digne en 1342 avec 0,66 %. Durand recueille à Aix des pourcentages toujours inférieurs à 1 % et passe du 17<sup>e</sup> rang au 37<sup>e</sup> avant de disparaître en 1455. Son déclin est un peu moins marqué à Digne où il recule du 7<sup>e</sup> rang avec 4,57 % au 12<sup>e</sup> avec 2,09 %. Rostan, qui venait au troisième rang des prénoms mentionnés dans le polyptique de l'archevêque Pons, connaît un déclin analogue : comme Fouques, il se situe au 14<sup>e</sup> rang à Aix en 1337 et occupe encore le 13<sup>e</sup> rang chez les testateurs de 1401-50, les pourcentages d'attribution se situant entre 1,20 % et 1,59 %, mais il recule fortement ensuite, tombant à 0,70 chez les testateurs de 1426-1450 pour occuper le 16<sup>e</sup> rang en 1455 avec 1,11 %. Il stagne à Digne autour de 1 % pour chuter à 0,41 % en 1430. Geoffroy, absent des listes de Digne où il ne figure qu'une fois en 1342 avec un seul porteur de ce nom, s'efface à Aix au cours de la période passant du 10<sup>e</sup> rang au 23<sup>e</sup> rang, avec des pourcentages toujours très modestes, de 1,71 % à 0,55 %. Isnard, enfin, qui partageait la troisième place avec Rostan dans le polyptique aixois de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, s'effondre à Aix où il occupe encore le 11<sup>e</sup> rang en 1337, mais recule dès 1394 au 19<sup>e</sup> rang, pour figurer parmi les prénoms rares chez les testateurs du XV<sup>e</sup> siècle (33<sup>e</sup> et 29<sup>e</sup> rang) et être absent des comptes de l'alberge de 1455. En revanche il résiste fermement à l'érosion à Digne où il fluctue selon les documents entre le 7<sup>e</sup> et le 9<sup>e</sup> rang<sup>23</sup>.

19. Fos, 1217 et 1240, Marseille 1220 et 1247, Saint-Rémy 1292, Forcalquier 1294, Barcelonnette 1297 et Aubagne 1300. Les exceptions sont Marseille 1220 (28 %) et Barcelonnette 1297 (36 %).

20. Salon 1304, Sisteron 1327, Trets 1332, Rognes 1338, Moustiers 1344, Grasse 1350. Les exceptions sont les deux premiers sites avec respectivement 39, % et 34 %.

21. Pourrières 1368, 1388 et 1399, Tourves 1375, Pertuis 1399, Apt testaments 1348-1400, Marseille testaments 1352-1376. Les exceptions sont l'allivrement de Pourrières de 1368 et les hommages de Tourves en 1375 avec respectivement 47 % et 44 %.

22. Marseille testaments 1400-1430, Apt testaments 1400-1450, Manosque 1416 et 1435, Besse 1445, Salon 1453.

23. Il est 8<sup>e</sup> en 1304, 7<sup>e</sup> en 1342, 9<sup>e</sup> en 1399 et 1407 et 7<sup>e</sup> en 1430.

Ces résultats semblent, d'après mes sondages, représentatifs de l'évolution de ces prénoms dans l'ensemble de la Provence. Béranger paraît être devenu un prénom rare dès le XIII<sup>e</sup> siècle où l'on n'en trouve qu'un ou deux par liste<sup>24</sup> et ne se retrouve plus qu'exceptionnellement après le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Fouques offre une meilleure résistance. Rarement porté par plus d'un ou deux hommes au XIII<sup>e</sup> siècle, il est encore fortement attesté sur quelques sites jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup><sup>25</sup> siècle pour n'apparaître que sporadiquement au XV<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>. Durand est partout un prénom assez bien représenté jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, mais il s'effondre ensuite, ce qui correspond à son évolution à Arles. Comme à Arles aussi Geoffroy résiste honorablement jusque vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle pour s'effacer au siècle suivant. Isnard a, comme le laissaient penser les observations faites à Aix et Digne, un sort contrasté. Sa place en basse Provence au XIV<sup>e</sup> siècle est médiocre et il disparaît presque au XV<sup>e</sup> siècle alors qu'il se maintient dans les dix premiers rangs en haute Provence<sup>27</sup>. Rostan qui est présent dans la plupart des sites examinés tout au long de la période, sans que le nombre d'occurrences soit très élevé, connaît quelques points d'ancrage où il occupe une position forte comme Saint Rémy ou Apt<sup>28</sup>. Mais son déclin est certain, comme le suggère la comparaison entre le censier de Salon de 1304 où il vient au 9<sup>e</sup> rang et le fragment de cadastre de la même ville en 1453 où ce nom n'apparaît même pas.

Quatre noms d'origine germanique restent parmi les dix prénoms les plus usités : Guillaume, Raimon, Bertrand et Hugues. Mais ils perdent notablement de leur importance. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle ils désignent environ un homme sur deux à Aix (46,81 %), au milieu du XV<sup>e</sup> siècle ils n'en désignent plus qu'un sur six (14,80). À Digne cette proportion tombe entre 1304 et 1430 d'un peu plus du tiers (35,83 %) à un huitième (12,53 %) Guillaume, le second par ordre d'importance des prénoms cités dans le polyptique aixois de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, occupe le premier rang à Aix comme à Digne au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Ce prénom est alors porté par un sixième des hommes dénombrés. Mais dans l'une et l'autre ville il recule, plus vite à Digne d'ailleurs qu'à Aix, pour n'occuper plus que le 6<sup>e</sup> rang à Digne en 1430 et le 5<sup>e</sup> à Aix en 1455. Il n'est plus porté désormais que respectivement par 3,76 et 6,85 % des hommes. Raimon au début du XIV<sup>e</sup> siècle vient au 3<sup>e</sup> rang à Digne et au 4<sup>e</sup> à Aix. Dans la capitale il recule au 8<sup>e</sup> rang en 1455 et, surtout, il reflue de près de 12 % des attributions à 2,40 %. L'érosion est un peu plus

24. Une exception, le censier de Salon de 1304 où l'on en dénombre 14, ce qui le situe au 10<sup>e</sup> rang.

25. Il occupe le 9<sup>e</sup> rang à Aubagne en 1304 et à Trets en 1334, le 10<sup>e</sup> à Grasse en 1350.

26. Une exception notable : les testaments marseillais de 1400-30 où il occupe le 5<sup>e</sup> rang.

27. Il est 8<sup>e</sup> à Sisteron en 1327, 9<sup>e</sup> à Valensole en 1328, 5<sup>e</sup> à Moustiers en 1344, 8<sup>e</sup> à Manosque en 1416 et 1435.

28. À Saint-Rémy il tient le 3<sup>e</sup> rang en 1292 et le 6<sup>e</sup> en 1332. À Apt il vient au 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> rang des prénoms des testateurs de 1348-1400 et 1400-1450.

faible à Digne où, désormais 5<sup>e</sup> en 1430, Raimon ne récolte plus que 4,60 % des appellations au lieu de 7,18 %. Bertrand passe du 4<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> rang à Digne et connaît un recul plus net à Aix où il recule du 5<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> rang, tandis que le pourcentage d'attribution chute d'un peu plus de 10 % à un peu moins de 2 %. Hugues, enfin, s'effondre à Digne passant du 4<sup>e</sup> au 14<sup>e</sup> rang et de 6,55 % à 0,83 %. Il résiste, en revanche, à Aix où, 6<sup>e</sup> au début du XIV<sup>e</sup> siècle il se retrouve 7<sup>e</sup> en 1455, tandis qu'entre temps le pourcentage des hommes ainsi nommés a diminué de moitié passant de 8,30 % à 3,70 %.

Ces résultats confirment ceux que Louis Stouff a présentés pour Arles : le même groupe de quatre prénoms y représente en 1319 41,09 % des appellations et n'en recueille plus que 12,32 % en 1459-61. Ils semblent, d'après mes sondages, pouvoir être étendus à l'ensemble de la Provence. L'évolution de ces prénoms n'est pas partout identique, l'exemple d'Aix et de Digne l'illustre. Une tendance générale ne s'en dessine pas moins. Guillaume se situe au premier rang dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et occupe ensuite, selon les sites, la 1<sup>re</sup> ou la 2<sup>e</sup> place jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Il recule ensuite à la 3<sup>e</sup> ou à la 4<sup>e</sup> place. C'est exceptionnellement qu'on le trouve à la 6<sup>e</sup> place dans le cadastre de Cornillon-Confoux de 1442, comme à Digne en 1430. On prend bien la mesure du reflux de ce nom de baptême dans la période envisagée en confrontant les séries de testaments d'Apt où, du 1<sup>er</sup> rang en 1348-1400, il passe au 4<sup>e</sup> entre 1400 et 1450 ou celle des allivements de Manosque où il régresse entre 1416 et 1430 de la 3<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> place. Raimon occupe au XIII<sup>e</sup> siècle la 2<sup>e</sup> ou la 3<sup>e</sup> place dans la plupart des cas<sup>29</sup>. Il se situe surtout par la suite entre le 4<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> rang<sup>30</sup>. À Marseille et à Apt où l'on peut traiter la documentation de manière sérielle il occupe, dans le premier cas, le 6<sup>e</sup> rang dans le troisième quart du XIV<sup>e</sup> comme dans le premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle et dans le second cas il régresse de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> place entre 1348-1400 et 1401-1450. Bertrand se situe aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles dans la majorité des sites retenus entre le 4<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> rang<sup>31</sup>. Au XV<sup>e</sup> siècle il occupe généralement le 6<sup>e</sup> rang, parfois le 7<sup>e</sup> avec une tendance au déclin qui se traduit dans les séries que l'on peut constituer pour Apt où il recule, entre 1348-1400 et 1401-50, du 5<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> rang ou pour Pourrières où le pourcentage d'attribution dans les allivements et cadastres passe de 8,50 % en 1368 à 5,17 % en 1388, 2,46 % en 1399 et 2,56 % en 1434. Hugues se range sur l'ensemble de la période dans la majorité des cas entre le 6<sup>e</sup> et le 8<sup>e</sup> rang. Il est le seul de ces quatre prénoms « germaniques » dominants que l'on trouve parfois au-delà du 10<sup>e</sup> rang<sup>32</sup>. Dans ce cas aussi les dépouillements sériels sou-

29. 5 des 7 cas envisagés, il est 4<sup>e</sup> à Forcalquier en 1294 et 8<sup>e</sup> à Barcelonnette en 1297.

30. Parmi les exceptions on peut signaler Tourves 1375 où il est à la 7<sup>e</sup> place et les cadastres de Cornillon-Confoux 1442 où il est 2<sup>e</sup> et Salon 1453 où il est 3<sup>e</sup>.

31. On peut noter parmi les exceptions des variations régionales : à Saint-Rémy il est 3<sup>e</sup> en 1299, 2<sup>e</sup> en 1314 et 3<sup>e</sup> en 1332, en haute Provence il est 6<sup>e</sup> à Barcelonnette en 1297 et 6<sup>e</sup> à Sisteron en 1327.

32. 11<sup>e</sup> à Sisteron en 1327, 13<sup>e</sup> à Manosque en 1435.

lignent son recul au XV<sup>e</sup> siècle que ce soit à Marseille de 1352-76 à 1400-1430 (du 5<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> rang), à Apt entre 1348-1400 et 1400-1450 (du 8<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> rang) ou à Manosque entre 1416 et 1435 (du 9<sup>e</sup> au 13<sup>e</sup> rang).

### PRÉNOMS CHRÉTIENS

Le troisième point, corollaire du précédent, qui se dégage de l'enquête effectuée par Louis Stouff à Arles est la forte progression au cours de la période envisagée des prénoms issus de la tradition chrétienne<sup>33</sup>. Les 5 noms « chrétiens » les plus utilisés à Arles passent entre 1271 et 1459-61 de 30,47 % à 52,78 %. Le même phénomène s'observe à Digne comme à Aix où, comme à Arles, la courbe dessine une progression régulière. Les cinq premiers prénoms « chrétiens » passent à Digne de 26,78 % des attributions en 1302 à 54,37 % en 1430 et à Aix de 36,79 % en 1337 à 50,90 % en 1455. Un comptage opéré sur 31 dépouillements effectués entre 1217 et 1455 confirme, comme pour les prénoms germaniques, la tendance que dessinent les trois cas envisagés<sup>34</sup>. Entre 1217 et 1292, dans 4 de ces relevés sur 7, les 5 premiers noms issus de la tradition chrétienne désignent entre 21 % et 30 % des hommes recensés<sup>35</sup>. Entre 1300 et 1350 dans les 9 relevés considérés la proportion varie entre 32 et 35 %, <sup>36</sup> Entre 1351 et 1450, dans 10 des 15 relevés effectués le pourcentage varie entre 40 et 55 %<sup>37</sup>.

Cette progression des noms issus de la tradition chrétienne tient pour une large part au succès de deux prénoms, Pierre et Jean. L'enquête sur les prénoms en Limousin l'a fortement souligné : « À eux seuls, ces deux prénoms dénomment environ la moitié de la population masculine : vers 1400 le binôme Pierre et Jean concerne de 46 à 54 % de la population<sup>38</sup> ». La concen-

33. J'utilise cette formule plutôt que celle de « noms chrétiens » utilisée par L. Stouff. À l'époque considérée les noms d'origine germanique, comme le fait observer J.L. Biget, *art. cit.*, p. 306 « possèdent... une signification chrétienne indiscutable ».

34. J'ai pris en compte, non, comme L. STOUFF le fait dans sa série arlésienne Jean, Pierre, Jacques, Antoine, Étienne, prénoms leaders à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, mais les cinq premiers prénoms issus de la tradition chrétienne, Barthélémy ou André, voire d'autres, occupant la place d'Antoine avant l'essor de ce dernier prénom.

35. Fos, 1217 et 1240, Marseille 1247, Saint-Rémy 1292. Les exceptions sont Marseille 1220 : 18,43 %, Forcalquier 1294 (32 %) Barcelonnette 1297, 36,74 %. S'agit-il d'une originalité de la haute Provence, ou, plus vraisemblablement d'un renforcement de ces prénoms dans le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle ?

36. Aubagne 1300, Salon 1304, Saint-Rémy 1314, Sisteron 1327, Saint-Rémy 1332, Trets 1332, Rognes 1338, Moustiers 1344, Grasse 1350.

37. Pourrières 1368, 1388 et 1399, Tourves 1375, Pertuis 1399, Apt testaments 1348-1400, Marseille testaments 1352-1376, Marseille testaments 1400-1430, Apt testaments 1400-1450, Blioux 1401, Manosque 1416 et 1435, Besse 1445, Salon 1453. Les exceptions sont les hommages de Tourves en 1375 avec 34 % et les testaments de Marseille et d'Apt de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle avec respectivement 38,2 % et 33 %, le cadastre de Cornillon-Confoux 1442, 27 %, et celui de Pourrières de 1437, 69 %.

38. Léonard, Marie, Jean et les autres. *op. cit.*, p. 51.

tration, certes remarquable, n'est pas aussi forte en Provence où il faut plutôt parler du tiers (Digne) ou du quart (Aix, Arles). La documentation que j'ai exploitée qui offre trop peu de points d'observation pour les XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles ne permet pas de suivre le cheminement de Pierre comme Jean-Louis Biget a pu le faire pour le Languedoc<sup>39</sup>. Pierre est le premier prénom de la tradition chrétienne dans le polyptique aixois de la fin du XI<sup>e</sup> siècle (si l'on met à part le cas particulier de Pons sur lequel on reviendra) ; il se situe après Guillaume, Rostan et Isnard, mais avec un petit nombre d'occurrences. Sur les sites que j'ai retenus il occupe le second rang derrière Guillaume dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et passe au premier rang devant Guillaume pour la première fois à Forcalquier en 1294. Pour le Languedoc c'est en 1270 que J.-L. Biget observe cette mutation pour la première fois<sup>40</sup>. Sur les 14 points d'observation retenus pour le XIV<sup>e</sup> siècle, il occupe 8 fois le premier rang et 5 fois le second rang, Sa position varie davantage au cours du XV<sup>e</sup> siècle où il fluctue selon les localités entre le 1<sup>er</sup> et le 4<sup>e</sup> rang. Digne, où il passe de la seconde à la première place entre 1304 et 1341, illustre ces fluctuations au XV<sup>e</sup> siècle puisqu'il se retrouve troisième en 1430. En revanche, à Aix, il occupe régulièrement la seconde place, celle qu'il détient aussi le plus souvent à Arles. À la différence de Pierre qui a déjà atteint sa position dominante dans les premières listes que nous pouvons utiliser pour Aix et Digne, il est, possible de prendre la mesure de la « spectaculaire progression » que connaît le prénom Jean<sup>41</sup>. Il s'élève à Digne du 8<sup>e</sup> au 3<sup>e</sup> rang entre 1304 et 1344 pour atteindre le 1<sup>er</sup> rang en 1399. À Aix l'information, plus tardive, scande la même progression du 3<sup>e</sup> rang en 1337 au 1<sup>er</sup> rang en 1394. À Aix comme à Arles au milieu du XV<sup>e</sup> siècle un homme sur 5 s'appelle Jean. La série relative à Digne s'interrompt en 1430 : à ce moment-là un homme sur six se prénomme Jean. Il n'est pas plus aisé que pour Pierre de déterminer quand s'amorce la « montée de Jean » que Jean-Louis Biget situe également vers 1270, époque où il passe la barre de 5 %<sup>42</sup>. Ce prénom qui n'intervient qu'une fois dans le polyptique aixois de l'archevêque Pons à la fin du XI<sup>e</sup> siècle et qui ne représente encore que 2,69 % des prénoms du cartulaire de Trinquetaille au tournant du XII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, se tient entre le 3<sup>e</sup> et le 10<sup>e</sup> rang dans les listes de noms que j'ai retenues pour le XIII<sup>e</sup> siècle. Il désigne un peu de plus de 6 % des Marseillais réunis en assemblée en 1220 et 1247, mais il ne nomme encore que 2,71 % des censitaires du comte à Barcelonnette en 1297 où il vient au 10<sup>e</sup> rang. Les progrès sont sensibles au XIV<sup>e</sup> siècle où la moitié des listes examinées le place entre le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> rang. Dans 7 des 10 sites retenus pour la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle il se situe à la 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> place.

39. J.-L. BIGET, *art. cit.*, p. 306, 310-311.

40. *Ibid.*, p. 317.

41. L. STOUFF, *art. cit.*, p. 491.

42. J.-L. BIGET, *art. cit.*, p. 316-7.



Un troisième prénom apostolique s'installe dans les premiers rangs au bas Moyen Âge. Jacques, absent du cartulaire de l'archevêque Pons, passe à Aix entre 1337 et 1455 de la 7<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> place et occupe, en 1304 comme en 1430, la 4<sup>e</sup> place à Digne. La progression de ce prénom semble avoir été assez lente. Dans 4 des 7 points d'observation retenus pour le XIII<sup>e</sup> siècle il est au delà du 10<sup>e</sup> rang et dans les 14 retenus pour le XIV<sup>e</sup> siècle, il ne figure que deux fois parmi les 5 prénoms dominants<sup>43</sup>. Loin des pourcentages atteints par Jean, il désigne à Aix et Digne, selon les cas, entre 6 et 9 % des hommes, ce qui rapproche à nouveau ces deux villes d'Arles.

La progression que connaît le prénom Antoine est tout aussi spectaculaire que celle de Jean. Absent du cartulaire aixois de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, ce nom n'est porté dans la capitale que par un peu moins de 1 % des assujettis à l'albergue de 1334, ce qui le situe au 17<sup>e</sup> rang. Dans le *liber compensationum* de 1394 il désigne près de 8 % des créanciers enregistrés et se hausse ainsi au 5<sup>e</sup> rang. Au XV<sup>e</sup> siècle, il est porté par un Aixois sur 10 et tient le 3<sup>e</sup> rang dans les comptes de l'albergue de 1455. Les données recueillies pour Digne confirment cette chronologie qui recoupe celle des listes arlésiennes compilées par Louis Stouff : rare encore en 1302 où il ne désigne que 0,63 % des Dignois réunis en parlement public, il est passé en 1342 de la 20<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> place avec un peu plus de 2 % et il décolle avec l'allivrement de 1399 où il occupe la 3<sup>e</sup> place avec 12,77 %. Dans le dernier document disponible, en 1430, il tient le 2<sup>e</sup> rang et concerne ici aussi un homme sur dix. Le cas d'Antoine avait retenu l'attention d'Åke Bergh dans son étude sur l'onomatistique du polyptique de Wadalde où figure une Antonia. Pour lui « le culte de ce saint ne devient populaire en France qu'à partir de l'époque des croisades » et les rares exemples antérieurs doivent sans doute être considérés « comme des continuateurs directs du nom latin »<sup>44</sup>. Pour les régions méridionales de l'espace français au moins, il faut aller bien au-delà de « l'époque des croisades » pour voir les premières attestations, timides de ce prénom : 1270 en Languedoc, avec 0,27 des noms relevés dans le *saisimentum comitatus tholosani*<sup>45</sup>, 1297 en haute Provence avec 0,59 % des censitaires du comte de Barcelonnette, 1300 en basse Provence avec 0,52 % des hommes d'Aubagne<sup>46</sup>. Une attestation plus précoce à Nice dès 1271<sup>47</sup> peut laisser pen-

43. Il est 4<sup>e</sup> à Sisteron 1327 et Marseille 1350-1376. Dans la moitié des cas considérés il occupe la 7<sup>e</sup> place.

44. Åke BERGH, *Études d'anthroponymie provençale. Les noms de personne du polyptique de Wadalde*, Göteborg, 1941, p. 84

45. J.-L. BIGET, *art. cit.*, p. 313

46. Aucune attestation dans les documents antérieurs que j'ai dépouillé pour le XIII<sup>e</sup> siècle auquel il faut ajouter une liste de censitaires du comte à Marseille en 1250, AD BDR B 812 dépouillée par Bergh, *op. et loc. cit.*

47. Il concerne alors quelques individus. Alain VENTURINI, *art. cit.*, p. 184. Le tableau dans lequel J.-L. BIGET, *art. cit.*, p. 330, résume les résultats obtenus pour l'ensemble du comté de Nice par A. Compan donne pour l'ensemble du XIII<sup>e</sup> siècle un pourcentage de 0,63 %.

ser que le prénom se diffuse à partir de l'Italie<sup>48</sup>. La diffusion est générale au XIV<sup>e</sup> siècle: ce nom figure dans 12 des 15 sites d'observation retenus. Il est porté par 1,51 % des allivrés de Sisteron en 1327 et par 1,79 % des hommes de Rognes en 1338. C'est aussi « dès les années 1330 » qu'Alain Venturini constate sa percée dans les listes de chefs de famille de Nice. Ce qui le conduit, dans la mesure où « ce sont de nouveaux chefs de famille » qui portent alors ce prénom, à penser qu'Antoine s'est « imposé à partir des années 1290-1300 »<sup>49</sup>. Il figure dans la liste des dix premiers prénoms à Digne, on l'a vu, dès 1342 et à Grasse en 1350. Il poursuit régulièrement son ascension jusqu'à figurer souvent au 1<sup>er</sup> rang comme dans l'allivrement de Manosque en 1416 ou chez les testateurs de Marseille et d'Apt dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>50</sup>. La Provence est plus précoce que le Limousin où le succès d'Antoine s'affirme seulement à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et ne revêt pas la même ampleur: il ne dépasse pas la 5<sup>e</sup> place et excède à peine 5 %<sup>51</sup>. Comme Jean, Antoine pose un problème d'identification: s'il est difficile de dire si le prénom johannique renvoie à l'Évangéliste ou au Baptiste<sup>52</sup>, il est vraisemblable que le saint Antoine invoqué est le saint ermite dont les reliques attirent les pèlerins en Viennois, dont l'image illustre de nombreux retables et qui patronne de nombreux hôpitaux.

#### PRÉNOMS NÉGLIGÉS

Louis Stouff relevait dans son article que « d'autres noms occupent une place extrêmement faible ou sont totalement absents de certaines listes »<sup>53</sup>.

C'est le cas de certains noms d'apôtres. Outre Pierre, Jean et Jacques, deux noms du collège apostolique connaissent assez tôt un certain succès: Barthélemy et André. Barthélemy oscille à Digne entre le 14<sup>e</sup> et le 9<sup>e</sup> rang et, dans le meilleur des cas, il est porté par 2,65 % des Dignois. Sa place varie à Aix entre la 10<sup>e</sup> et la 14<sup>e</sup> position et il nomme, au mieux, 2,27 % des hommes.

48. Hypothèse qui demeure à contrôler car, si Gérard RIPPE montre, sur l'exemple de Monselice, un prénom bien installé en Vénétie dès 1300 où il est au 5<sup>e</sup> rang (« L'onomastique dans la Vénétie du XIII<sup>e</sup> siècle: l'exemple de Monselice », dans J.-L. BIGET, J.-C. HERVÉ, Y. THÉBERT, dir, *Les cadastres anciens des villes et leur traitement par l'informatique*, Rome, 1989, p. 275-6 et 283), Charles de LA RONCIÈRE constate un brusque surgissement d'Antoine au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, (« L'influence des franciscains dans la campagne de Florence au XIV<sup>e</sup> siècle (1280-1360) » dans *Mélanges de l'École Française de Rome Moyen-Âge*, 1975, p. (44).

49. VENTURINI, *art. cit.*, p. 184 et note 30. La progression est plus précoce que ne le disent L. STOUFF, *art. cit.*, p. 492 et Ch. de LA RONCIÈRE (*art. et loc. cit.*) et n'est donc vraisemblablement pas liée, comme ils le pensent, à la peste.

50. A. BERGH, *op. et loc. cit.*, le relève au premier rang dès 1385 dans une liste de 670 Marseillais, AC Marseille, CC 2263.

51. Léonard, Marie, Jean et les autres, *op. cit.*, p. 57.

52. Le « problème johannique » est bien posé par J.-L. BIGET, *art. cit.*, p. 328-9.

53. Louis STOUFF, *art. cit.*, p. 492.

Il est partout présent dans les listes consultées, dès 1220 où il figure au 6<sup>e</sup> rang à Marseille, mais, en dehors de ce cas, il n'est jamais parmi les dix premiers prénoms. André occupe une place honorable à Aix à partir de 1397, entre le 10<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> rang et le nom est porté par 1,50 à 2 % des hommes. Faiblement représenté à Digne en 1304 et 1342 (entre 1 et 2 %), il désigne un peu plus de 3 % des hommes en 1430<sup>54</sup>. Comme Barthélemy il est partout présent dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, mais il ne figure presque jamais parmi les dix premiers prénoms<sup>55</sup>. Mathieu, arrive au 19<sup>e</sup> rang avec 7 mentions dans l'albergue de 1337 à Aix, mais il n'est plus ensuite représenté que par un ou deux individus. Il est attesté, dès 1247, dans le tiers environ des listes réunies pour cette enquête. Philippe et, plus encore, Simon et Thomas ne sont que rarement cités. Quant à Paul son sort est comparable à celui qu'évoque Louis Stoff pour Arles : à Aix 3 attestations sur un peu plus d'un siècle, 4 à Digne. Sur l'ensemble des listes consultées, je ne l'ai rencontré que quatre fois<sup>56</sup>. Le contraste est net avec le pays niçois où Paul figure souvent parmi les dix premiers prénoms<sup>57</sup>. Négligés aussi les évangélistes autres que Jean et Mathieu : Marc est porté par un Aixois dans chacune de nos listes et n'apparaît plus dans la dernière. Il ne figure que deux fois dans les documents dignois et, sur l'ensemble des dénombrements considérés, il est cité une fois par siècle. Quant à Luc, il est absent partout.

En revanche, le protomartyr Étienne appartient au groupe de ce que Louis Stoff nomme « des valeurs sûres », insistant sur sa « remarquable stabilité »<sup>58</sup>. Il occupe la 8<sup>e</sup> place à Digne en 1304 et se retrouve au même rang en 1430, même si il représente un peu moins alors en proportion (2,92 % au lieu de 3, 92 %). Il progresse à Aix, passant du 10<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> rang entre 1337 et 1455. Dans l'un et l'autre cas sa position est un peu moins forte qu'à Arles. Sur l'ensemble des relevés effectués au travers du comté, il se situe parmi les dix premiers prénoms dans la moitié des cas envisagés quel que soit le siècle considéré. Un autre nom de martyr connaît un réel succès entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, Pons, issu du stock des noms d'origine latine dont « le statut religieux demeure incertain » au moment où son essor s'affirme<sup>59</sup>, mais qui doit sans nul doute sa progression au souvenir de Pons de Cimiez. Il domine l'onomastique du polyptique aixois de la fin du XII<sup>e</sup> siècle avec 13 occurrences (Guillaume qui vient ensuite n'en a que 6)<sup>60</sup>. Il occupe le 5<sup>e</sup> rang dans les noms du cartulaire de Trinquette. Il décline ensuite à Arles jusqu'à la

54. L'évolution est semblable à celle que Louis STOFF note à Arles, *art. cit.*, p. 492 où il constate une progression à partir du XV<sup>e</sup> siècle.

55. Une seule exception : Moustiers, 1344.

56. Marseille 1220, Barcelonnette 1297, Grasse 1350 et Salon 1355.

57. Cf. les différents tableaux fournis par Alain VENTURINI, *art. cit.*, p. 188-195

58. L. STOFF, *art. cit.*, p. 491.

59. J.-L. BIGET, *art. cit.*, p. 307.

60. Parmi ces 13 Pons, quatre chanoines. Sur l'usage de ce prénom pour les enfants voués à une carrière d'église cf. l'article de Fl. MAZEL.

12<sup>e</sup> place au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Le même recul se dessine, encore plus nettement à Aix où il régresse du 8<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> rang et il est faiblement représenté à Digne. La documentation réunie pour cette enquête confirme le déclin régulier de ce nom qui figure parmi les dix premiers prénoms dans tous les sondages effectués au XIII<sup>e</sup> siècle, dans la moitié de ceux opérés au XIV<sup>e</sup> siècle et dans aucun de ceux menés dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Le seul autre nom de martyr que l'on rencontre occasionnellement est celui de Laurent pour lequel, outre des mentions épisodiques à Aix et Digne, on rencontre une dizaine d'attestations, soit une présence, modeste, dans un tiers des documents consultés.

Saint négligé aussi, l'archange Gabriel dont on ne relève qu'une attestation à Aix en 1394 alors que Michel y est modestement mais régulièrement représenté et figure dans les deux tiers des relevés consultés. Les références à l'âge patristique et au haut Moyen Âge chrétien sont quasi inexistantes. On relève sur toute la période un Augustin et un Ambroise, l'un et l'autre à Aix au XV<sup>e</sup> siècle et deux Grégoire dans deux localités différentes. Benoît n'est pas seulement marginal à Arles: sur l'ensemble de la documentation (Aix, Digne et autres localités) il n'est cité que 5 fois. En revanche, Martin est assez largement représenté, mais pour nommer de une à trois personnes. Les fondateurs d'ordre mendians ne connaissent pas en Provence le succès que Charles de La Roncière a mis en évidence en Toscane. Sisteron où, en 1327, François occupe le 13<sup>e</sup> rang et Dominique le 14<sup>e</sup> fait figure d'exception. François n'est pas attesté avant 1297 et Dominique avant 1302. Ils sont présents à Aix et à Digne tout au long du bas Moyen Âge, mais ne nomment que quelques personnes, sauf à Aix en 1337 où l'on dénombre 17 François. Dominique est très peu répandu (3 sites en dehors d'Aix et Digne) alors que François figure dans un tiers des listes dépouillées, mais toujours pour désigner un ou deux individus.

Comme à Arles, les saints provençaux du XIV<sup>e</sup> siècle « ont une influence limitée »<sup>61</sup>. Le nom d'Elzéar de Sabran, canonisé en 1369, apparaît en 1394 à Aix et en 1399 à Digne et figure désormais régulièrement dans les documents exploités pour ces deux villes et il désigne de 1 à 4 personnes. En 1399 il nomme 3 individus à Pertuis et il se situe au 9<sup>e</sup> rang chez les testateurs d'Apt de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Il s'agit là du pays où vécurent Elzéar et Dauphine. Sans connaître une diffusion très large ce prénom sort de cette zone d'élection au XV<sup>e</sup> siècle puisqu'on le trouve dans les cadastres de Pourrières de 1437 et dans les allivements de Manosque de 1416 et 1437. Dans ce dernier cas il se situe même au 9<sup>e</sup> rang avec 7 attributions. Très limitée aussi est l'influence du culte rendu à Urbain V après sa mort en 1370. Il faut attendre le second quart du XV<sup>e</sup> siècle pour relever un Urbain parmi les

61. L. STOUFF, *art. et loc cit.*

testateurs aixois, deux parmi les testateurs arlésiens et un parmi les allivrés de Digne de 1430. On trouve encore trois Urbain à Aix en 1455 et un individu de ce nom à Cornillon-Confoux en 1442, à Besse en 1445 et à Salon en 1453. Urbain s'est bien imposé comme prénom, mais son usage demeure restreint. Louis d'Anjou, canonisé en 1317 a plus de succès. Sa première attestation, en Digne en 1302, ne doit certainement rien au saint provençal. En revanche, sa présence dans la levée d'albergue d'Aix de 1337 et dans le procès-verbal d'un parlement public à Digne en 1342 font écho vraisemblablement au nouveau culte. Sa cause est gagnée dès le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle lorsque l'on trouve un Louis à Grasse en 1350, à Pourrières en 1368, à Tourves en 1375 et deux Louis parmi les testateurs marseillais de 1350-75. La diffusion progresse ensuite, puisque Louis se situe au 9<sup>e</sup> rang, avec 20 attributions, à Aix en 1394. Il est assez bien représenté dans la capitale où il fait l'objet de 10 mentions en 1455 et à Digne où il désigne de 1399 à 1430 de 6 à 8 personnes. On le rencontre dans presque tous les sites d'observation retenus pour la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Il est le seul des trois nouveaux saints à connaître un certain succès, même si ce succès est, comme l'écrit Louis Stouff, « relatif »<sup>62</sup>.

La Provence du bas Moyen Âge ignore la promotion de saints locaux comme celle qui porte au premier plan à la même époque Martial et Léonard en Limousin<sup>63</sup>. Les noms du sanctoral ancien qui refont souvent surface vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle restent le plus souvent enfermés dans un cadre strictement local : on ne trouve par exemple un ou des Mayeul qu'à Valensole, un ou des Victor qu'à Marseille. Seul fait exception Honorat qui, dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle renaît à Arles, la ville dont il fut l'évêque, pour s'installer au siècle suivant parmi les dix prénoms dominant, mais connaît aussi un essor analogue à Aix, et plus modestement à Digne. Des sondages effectués après 1450 ont montré que ce prénom conservait cette nouvelle faveur<sup>64</sup>. Il faut sans doute la relier à un renouveau du culte dont témoignent le pèlerinage de Lérins, le patronage des confréries et la présence sur les retables.

Louis Stouff inscrivait enfin au nombre des prénoms négligés les noms des souverains, opposant le long maintien de Guillaume et Raimon au peu de succès des noms des comtes angevins qui seraient « restés des princes étrangers dans leur comté »<sup>65</sup>. De fait, Charles ne figure qu'une fois dans la documentation consultée, à Barcelonnette en 1297 et Robert est attesté sur 5 sites, pour une occurrence à chaque fois. Le cas de Louis est plus complexe car,

62. *Ibid.*

63. Léonard, Marie, Jean et les autres, *op. cit.*, p. 56 sv. Sur le problème des saints locaux je me permets de renvoyer à mon article « Les saints locaux dans l'onomastique provençale » dans *Le peuple des saints, Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1985, p.167-178, dont je reprends quelques éléments.

64. L'article de Bernard Cousin dans ce numéro laisse penser qu'il s'agit là du début d'un mouvement de longue ampleur.

65. L. STOUFF, *art. cit.*, p. 491.

même s'il peut arriver que ce prénom se rattache au prince<sup>66</sup>, il fait plus souvent référence au saint. Mais cette absence des prénoms dynastiques n'est pas propre à la Provence. À Paris, dans les rôles de taille de 1297 et 1313 aucun homme ne se nomme Louis ou Charles et, dans les rôles d'impôt de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, Louis n'apparaît qu'en 1423 et 1438 avec respectivement 2 et 3 mentions, Charles restant absent<sup>67</sup>.

\*  
\* \*

Cette enquête, fondée sur des sondages qui pourraient être élargis mais que l'on peut tenir pour significatifs, confirme, à de rares nuances près, le tableau présenté par Louis Stouff à partir de l'exemple arlésien. Elle reste superficielle car il faudrait aller plus loin, à partir d'une recherche plus poussée dans les testaments, pour s'interroger sur les modalités de transmission du prénom au sein de la famille et sous l'effet de la relation de parrainage ainsi que sur les connotations sociales de certains prénoms. Elle s'arrête trop tôt car c'est seulement après le milieu du XV<sup>e</sup> siècle que se fait vraiment sentir dans la Provence intérieure le renouvellement de l'anthroponymie par contre-coup des courants migratoires qui affectent Arles plus précocement<sup>68</sup>. Le chantier reste ouvert.

Noël COULET

66. Comme en témoigne cet extrait du journal de Jean Le Févre: « Madame (= Marie de Blois) envia lever le filz du sire de Sault... et a eu l'enfant nom Loys, de par le Roy », H. MORANVILLE, éd. *Journal de Jean Le Févre*, Paris, 1887, p. 265.

67. Karl MICHAELSON, *Le livre de la taille de Paris l'an 1297*, Uppsala 1961, *Le livre de la taille de Paris l'an de grâce 1313*, Uppsala 1951-3, Jean FAVIER, *Les contribuables parisiens à la fin de la guerre de Cent Ans. Les rôles d'impôt de 1421, 1423 et 1438*, Genève-Paris, 1970.

68. Cf. Louis STOUFF, *art. cit.*, p. 493.

## ANNEXE

## SOURCES DE L'ENQUETE

- APT, testaments 1348-1450, tableau extrait de Jacques CHIFFOLEAU, *La comptabilité de l'au-delà*, Rome, 1980, p. 380.
- AUBAGNE, parlement public 1300, texte édité par L. BARTHÉLEMY, *Histoire d'Aubagne*, Marseille, 1889, t. 2, p. 347-351. (292 noms).
- BARCELONNETTE, liste des censitaires de la cour comtale en 1297 (AD BDR 2026) établie par G. BROCHIER, *Barcelonnette, la ville et le territoire d'après les enquêtes comtales de 1291 et 1297*, DES Aix, 1970. (1011 noms).
- BESSE-SUR-ISSOLE, parlement public 1445, AD BDR 302 E 299 f 97, cf. N. COULET, « Un accord entre seigneur et villageois en basse Provence au XV<sup>e</sup> siècle », dans *Seigneurs et seigneuries au Moyen Âge*, Congrès des sociétés savantes de Clermont Ferrand, Paris, 1993 p. 343-367. (36 noms).
- BLIEUX, reconnaissances 1401 AN M 577, 57 noms.
- CORNILLON-CONFOUX, cadastre 1442, AD BDR 104 E CC1 (55 noms).
- FORCALQUIER, compte de l'albergue 1294, AD BDR B 1884 (489 noms).
- FOS, liste d'habitants approuvant la vente du tiers de Fos à Marseille 1217, AD BDR B 315, éd. M. AURELL, *Actes de la famille Porcelet d'Arles*, Paris, 2001, n° 292, (111 noms) ; approbation de compromis par les habitants 1240, AD BDR 3 G 20 f. 247-8, éd. Aurell, *op. cit.*, n° 371 (83 noms).
- GRASSE, comptes de l'albergue 1350, AD BDR B 1908 (545 noms).
- MANOSQUE, allivrement 1416 AC Manosque Ba 25/6 (254 noms) allivrement 1435 *ibid.*, Ba 25/9 (206 noms).
- MARSEILLE, accord entre les Marseillais et l'évêque, 1220, éd. V.L. BOURRILLY *Essai sur l'histoire politique de la commune de Marseille*, Aix, 1925, p.j. XXII (413 noms) ; accord entre Barral des Baux, et Marseille, Arles et Avignon, 1247, *ibid.*, p.j. XXXVIII (183 noms) ; testaments 1352-1376 et 1400-1430, d'après I. DEBILLY, *Testateurs et piété funéraire à Marseille 1352-1376*, maîtrise Aix, 1980 et E. DESTEFANIS, *Testateurs et piété funéraire à Marseille 1400-1430*, maîtrise Aix, 1981.
- MOUSTIERS, comptes de l'albergue 1344, AD BDR B 1483, (495 noms).
- PERTUIS, censier 1399 AD BDR B 1670 (179 noms).
- POURRIÈRES, allivrement 1368 AD BDR XVII F 51 (164 noms) ; cadastres de 1388, 1399-1401 et 1437, AD Var, CC1,2,3 (58, 81 et 39 noms).
- ROGNES, parlement public 1338, Aix, Musée Arbaud MF 153 n° 4602, éd. S. BONNEL, *Structures économiques, sociales et politiques à Rognes (début du XIV<sup>e</sup> siècle, Milieu du XV<sup>e</sup> siècle)*, thèse École des Chartes 1998 (447 noms).
- SAINTE-RÉMY-DE-PROVENCE, constitution de procureurs par les habitants 1292, éd. E. LEROY, *Les archives communales de Saint-Rémy-de-Provence*, Saint-Rémy, 1949, n° 55 (1333 noms) ; constitution de procureurs 1314, Leroy, *op. cit.*, n° 90 (195 noms) ; relevé des censitaires de la cour en 1299 et 1332 (AD BDR B 1022, 1060-1), éd. C. MARTIN, *Saint-Rémy-de-Provence dans les enquêtes comtales de Charles II et Robert*, maîtrise, Aix, 1974 (231 noms).
- SALON-DE-PROVENCE, censier pour l'archevêque d'Arles, 1304, AD BDR III G 124, éd. M.-J. CAVALIE, *Présentation et édition du censier de Salon-de-Provence*

- 1304, maîtrise Aix, 1973 (511 noms) ; cadastre du quartier du Bourg Neuf 1453, AC Salon CC 226 (123 noms)
- SISTERON, Rôle de taille de 1327, éd. E de LAPLANE, *Essai sur l'histoire municipale de Sisteron*, Paris, 1840 (974 noms).
- TOURVES, hommages 1375 AD BDR B 576 (150 noms).
- TRETS, parlement public 1332, AD BDR 1 M, éd. J. DRENDEL, *Society and Economy in a Medieval Provençal Town, Trets 1296-1347*, PH. D Toronto, 1991, dact. p. 469 sv (318 noms).
- VALENSOLE, compte de l'albergue 1328, AD BDR B 1983 (579 noms)

On a regroupé les diminutifs avec les formes complètes des prénoms (Monnet et Raimon, Pons et Poncet...). On n'a pas tenu compte des noms suivis de la mention quondam ou des prénoms connus par la forme uxor N ou filius N.



ÉVOLUTION DES NOMS DE BAPTÊME À AIX AU BAS MOYEN AGE

	1337 Albergue (1168)		1394 Emprunt (770)		1401-1425 Testaments (440)		1426-1450 Testaments (423)		1455 Albergue (540)	
GUILLAUME	1 <sup>er</sup>	15,83%	3 <sup>e</sup>	9,22%	6 <sup>e</sup>	7,04%	4 <sup>e</sup>	7,32%	5 <sup>e</sup>	6,85%
PIERRE	2 <sup>e</sup>	15,32%	2 <sup>e</sup>	11,03%	2 <sup>e</sup>	10,22%	2 <sup>e</sup>	10,16%	2 <sup>e</sup>	11,11%
JEAN	3 <sup>e</sup>	12,15%	1 <sup>er</sup>	15,32%	1 <sup>er</sup>	15,68%	1 <sup>er</sup>	19,38%	1 <sup>er</sup>	19,62%
RAIMON	4 <sup>e</sup>	11,90%	4 <sup>e</sup>	8,05%	5 <sup>e</sup>	7,50%	6 <sup>e</sup>	5,20%	8 <sup>e</sup>	2,40%
BERTRAND	5 <sup>e</sup>	10,78%	5 <sup>e</sup>	7,66%	8 <sup>e</sup>	5,00%	7 <sup>e</sup>	4,72%	10 <sup>e</sup>	1,85%
HUGUES	6 <sup>e</sup>	8,30%	8 <sup>e</sup>	6,62%	7 <sup>e</sup>	5,45%	8 <sup>e</sup>	3,54%	7 <sup>e</sup>	3,70%
JACQUES	7 <sup>e</sup>	6,50%	7 <sup>e</sup>	7,40%	4 <sup>e</sup>	8,86%	5 <sup>e</sup>	6,61%	3 <sup>e</sup>	8,51%
PONS	8 <sup>e</sup>	3,08%	11 <sup>e</sup>	1,55%	12 <sup>e</sup>	1,81%	14 <sup>e</sup>	1,41%	18 <sup>e</sup>	0,74%
ETIENNE	9 <sup>e</sup>	1,88%	10 <sup>e</sup>	2,20%	14 <sup>e</sup>	1,36%	10 <sup>e</sup>	2,60%	6 <sup>e</sup>	4,07%
GEOFFROY	10 <sup>e</sup>	1,71%	15 <sup>e</sup>	1,16%	17 <sup>e</sup>	0,90%	18 <sup>e</sup>	0,94%	23 <sup>e</sup>	0,55%
ANTOINE	17 <sup>e</sup>	0,94%	5 <sup>e</sup>	7,66%	3 <sup>e</sup>	9,09%	3 <sup>e</sup>	9,92%	4 <sup>e</sup>	7,59%
LOUIS	39 <sup>e</sup>	0,08%	9 <sup>e</sup>	2,59%	9 <sup>e</sup>	2,72%	14 <sup>e</sup>	1,41%	10 <sup>e</sup>	1,85%
ANDRE	22 <sup>e</sup>	0,42%	12 <sup>e</sup>	1,42%	10 <sup>e</sup>	2,27%	12 <sup>e</sup>	1,65%	13 <sup>e</sup>	1,48%
BARTHELEMY	14 <sup>e</sup>	1,28%	12 <sup>e</sup>	1,42%	10 <sup>e</sup>	2,27%	11 <sup>e</sup>	1,89%	14 <sup>e</sup>	1,29%
HONORAT	35 <sup>e</sup>	0,17%	26 <sup>e</sup>	0,38%	17 <sup>e</sup>	0,90%	8 <sup>e</sup>	3,54%	9 <sup>e</sup>	2,03%

## ÉVOLUTION DES NOMS DE BAPTÊME À DIGNE AU BAS MOYEN AGE

	1302 Parlement public (153)		1342 Parlement public (301)		1399 Allivrement (180)		1408 Cadastre (263)		1430 Allivrement (239)	
GUILLAUME	1 <sup>er</sup>	15,55%	2 <sup>e</sup>	10,63%	4 <sup>e</sup>	8,33%	4 <sup>e</sup>	6,84%	6 <sup>e</sup>	3,76%
PIERRE	2 <sup>e</sup>	11,76%	1 <sup>er</sup>	18,60%	1 <sup>er</sup>	15,55%	2 <sup>e</sup>	14,44%	3 <sup>e</sup>	10,46%
RAIMON	3 <sup>e</sup>	7,18%	4 <sup>e</sup>	6,32%	5 <sup>e</sup>	6,11%	6 <sup>e</sup>	5,32%	5 <sup>e</sup>	4,60%
BERTRAND	4 <sup>e</sup>	6,55%	5 <sup>e</sup>	5,31%	7 <sup>e</sup>	3,88%	7 <sup>e</sup>	4,56%	7 <sup>e</sup>	3,34%
HUGUES	4 <sup>e</sup>	6,55%	7 <sup>e</sup>	4,98%	10 <sup>e</sup>	2,22%	11 <sup>e</sup>	1,14%	14 <sup>e</sup>	0,83%
JACQUES	4 <sup>e</sup>	6,55%	9 <sup>e</sup>	4,65%	5 <sup>e</sup>	6,11%	5 <sup>e</sup>	5,32%	4 <sup>e</sup>	7,53%
DURAND	7 <sup>e</sup>	4,57%	14 <sup>e</sup>	0,99%	11 <sup>e</sup>	1,66%	13 <sup>e</sup>	0,76%	10 <sup>e</sup>	2,09%
ETIENNE	8 <sup>e</sup>	3,92%	5 <sup>e</sup>	5,31%	11 <sup>e</sup>	1,66%	10 <sup>e</sup>	2,28%	8 <sup>e</sup>	2,92%
ISNARD	8 <sup>e</sup>	3,92%	7 <sup>e</sup>	4,98%	9 <sup>e</sup>	2,77%	9 <sup>e</sup>	2,66%	7 <sup>e</sup>	3,34%
JEAN	8 <sup>e</sup>	3,92%	3 <sup>e</sup>	9,30%	1 <sup>er</sup>	15,55%	1 <sup>er</sup>	18,25%	1 <sup>er</sup>	16,73%
BARTHÉLÉMY	14 <sup>e</sup>	1,62%	10 <sup>e</sup>	2,65%	13 <sup>e</sup>	1,11%	12 <sup>e</sup>	1,52%	9 <sup>e</sup>	2,51%
ANTOINE	20 <sup>e</sup>	0,63%	12 <sup>e</sup>	2,32%	3 <sup>e</sup>	12,77%	3 <sup>e</sup>	10,64%	2 <sup>e</sup>	10,46%
LOUIS			33 <sup>e</sup>	0,33%	8 <sup>e</sup>	3,33%	8 <sup>e</sup>	4,18%	6 <sup>e</sup>	4,18%
HONORAT					20 <sup>e</sup>	0,55%			10 <sup>e</sup>	2,09%